



**I
N
F
O
S**

DÉCEMBRE 2011

N° 57



LE MOT DU MAIRE

L'année 2011 se termine déjà, et c'est avec plaisir que je vous retrouve.

Parmi les événements qui ont marqué ce deuxième semestre, il y a tout d'abord les services administratifs qui ont été transférés dans l'ancien Presbytère. Outre le fait que l'accueil du Public s'effectue désormais dans de bien meilleures conditions, ce transfert a également contribué à redonner à ce bâtiment de caractère une place prépondérante dans le Centre Bourg.

La restructuration du Groupe Scolaire a démarré durant les vacances de la Toussaint. Les nouveaux équipements seront mis en service avant la fin de l'année scolaire. Compte tenu des contraintes engendrées par les travaux, je remercie très sincèrement l'équipe enseignante ainsi que le personnel communal pour son implication dans la nouvelle organisation.

Dans un tout autre domaine, l'équipe municipale a engagé la modification du Plan Local d'Urbanisme afin de permettre la création d'une zone commerciale à « beauséjour-la veslière ».

Il est primordial que ce projet aboutisse pour la Commune, mais également pour Fougères et ses environs, contribuant ainsi par son dynamisme commercial, au développement et à l'attractivité de ce Secteur, renforçant les équipements existants.

Bientôt 2012. Ce sera pour notre Commune l'année du recensement de la population, et c'est à cet effet que deux agents recenseurs viennent d'être recrutés. S'agissant d'une tâche difficile, je vous demande de leur réserver le meilleur accueil possible.

Je loue le dynamisme des personnes et associations qui s'investissent dans la vie locale, donnent de leur temps, et j'encourage toutes les initiatives nouvelles afin de persévérer dans ce sens.

Avant de vous quitter, je vous convie toutes et tous à la Cérémonie des Vœux qui se déroulera dans la salle polyvalente le Samedi 7 Janvier 2011 à 10 h 30.

Je vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

*Le Maire
Jean-Louis LAGRÉE*

SOMMAIRE

Le mot du Maire
Brèves du Conseil
Développement économique
Ecole
Informations pratiques
Etat civil
Urbanisme
Vie communale
Aménagement
Le « portrait »
Vie Associative
Calendrier des manifestations
Photo des Classes 1



	HORAIRE MAIRIE :
Ouverture au public :	Lundi au Jeudi de 8 H 30 à 12 H 30 Vendredi : 8 H 30 à 12 H 30 - 13 H 30 à 18 H 00 Samedi : 8 H 30 à 12 H 00
Permanences Maire :	Lundi : 8 H 30 à 11 H 30 Mercredi : 8 H 30 à 11 H 30 Samedi : 8 H 30 à 10 H 00
Permanences Adjoints :	Mercredi : 8 H 30 à 10 H 00 Samedi : 8 H 30 à 10 H 00

Nous vous informons dans chaque bulletin semestriel des principales décisions prises par vos élus lors des séances de Conseil Municipal.

L'intégralité des délibérations est consultable en Mairie ou sur le site internet «beauce.fr».

Éclairage public.

L'éclairage public sur la partie Est de la rue de Bretagne fonctionne anormalement, la cause étant imputable à des raccords internes de lanternes. S'agissant d'un problème de matériel très récent, une intervention va être engagée auprès du fabricant pour la prise en charge des 21 pièces défectueuses.

Dans l'immédiat, l'éclairage étant rendu indispensable compte tenu de la saison automnale, il est proposé de faire remplacer lesdits raccords par l'Entreprise E.T.D.E. selon le devis proposé qui s'élève à 1 180.45 € t.t.c. Ce travail sera effectué au moment de la vérification annuelle de l'éclairage public.

La Commission de l'urbanisme s'est chargée d'agir auprès du fabricant afin d'obtenir la prise en charge des systèmes de connexion défectueux.

Remplacement du système d'accès à la salle de sports par carte magnétique.

Le système gérant les accès à la salle de sports par cartes magnétiques, est tombé en panne à plusieurs reprises ces derniers mois. Le technicien dépêché sur place a effectué les réparations avec des pièces d'occasion, le matériel en place n'étant plus fabriqué. Malheureusement, les dépannages successifs ne vont pas permettre un fonctionnement très long.

La seule solution est de procéder au remplacement du lecteur. L'Entreprise NISCAYAH a été retenue pour un montant de 1 267.64 € t.t.c.

Projet du Centre de Secours .

Par courrier en date du 5 Octobre, l'ensemble des Maires des deux Cantons de Fougères ont été interpellés par les Sapeurs Pompiers de Fougères au sujet du Centre de Secours.

Le Bureau Municipal a rencontré le chef de centre le Capitaine Chauvet pour récolter des informations complémentaires, et le Conseil Municipal s'est révélé très sensible à ce dossier.

Les études lancées en 2007-2008 ont dégagé le site de Groslay parmi différents sites possibles pour construire un nouveau centre de secours.

Le site actuel de Groslay répond aux exigences opérationnelles du Centre de Secours, tant sur sa situation que sur les délais d'intervention.

Le concours d'architecte devrait être relancé pour poursuivre le travail déjà engagé .

Dans une période économique difficile où une plus grande maîtrise des dépenses publiques est exigée, cette solution doit être privilégiée .

A relancer un autre lieu d'implantation , il semble plus judicieux de privilégier le site de l'Aumaillerie, là où des terrains appartenant à Fougères Communauté sont disponibles, plutôt que d'acquérir d'autres terrains auprès d'un promoteur privé.

Les délais d'intervention y seraient sensiblement identiques, du fait de la rocade à proximité , pour l'ensemble de la population du pays de Fougères, et surtout considérablement diminués face aux risques majeurs industriels et chimiques situés en majorité sur cette partie du territoire (Aumaillerie, Javené ,La Selle en Luitré , Luitré).

Prolongement de la Rocade Est.

Lors de l'établissement du 5ème programme routier pour la période 2004-2009, le Conseil Général avait décidé de réaliser la Rocade Est, depuis la R.N. 12 jusqu'à la RD 806 située sur le territoire de Laignelet.

A ce jour, seul le tronçon rejoignant la R.D. 17 est opérationnel. Bien que l'enquête publique et parcellaire ait été effectuée pour la deuxième partie de la rocade, aucun calendrier concernant l'exécution des travaux n'a été établi de manière définitive.

Cette rocade est un atout supplémentaire pour le canton de Fougères Nord, et est très attendue par ses habitants ainsi que par ses acteurs économiques.

Le Conseil Municipal a donc sollicité Monsieur le Président du Conseil Général d'Ille et Vilaine en lui demandant d'inscrire dès le prochain budget 2012 la poursuite de la Rocade Est de Fougères jusqu'à la R.D. 806.

Transports en commun.

Le Bureau municipal a rencontré récemment les responsables du SURF afin de connaître les conditions pour l'élargissement de l'activité du SURF à la commune de Beaucé.

Il est malheureusement apparu que le syndicat ne peut inclure une nouvelle commune dans leur structure, nouvellement modifiée, même si les bus passent à vide à proximité. A un moment où le développement durable et les économies d'énergie sont au centre des débats, l'élargissement du service de transport en commun vers les communes extérieures semble crucial. Pour cette raison le Conseil Municipal émet le Vœu que Fougères Communauté prenne la compétence du transport en commun.

BRÈVES DU CONSEIL

Participation aux charges de fonctionnement des écoles privées.

La participation de la Commune aux charges de fonctionnement des écoles privées des Communes extérieures est une nouvelle fois abordée par le Conseil Municipal.

1°) Vu la Loi N° 2009-1312 du 28 Octobre 2009 ;

2°) Vu le Décret N° 2010-1348 du 9 Novembre 2010 ;

3°) Vu la délibération en date du 29 Octobre 2009 ;

4°) Considérant que la Commune dispose d'une capacité d'accueil suffisante dans son école publique et qu'elle assure directement la restauration et la garde des enfants ;

Le Conseil Municipal décide qu'à compter du 1er Septembre 2011 :

⇒ La participation pour la scolarisation en classe élémentaire d'enfants de la Commune dans des écoles privées situées dans des Communes extérieures n'interviendra que dans le cadre défini par ladite Loi et ses Décrets, à savoir lorsque la fréquentation par un élève d'une école située sur le territoire d'une autre Commune trouve son origine dans des contraintes liées :

☐ aux obligations professionnelles des parents, lorsqu'ils résident dans une Commune qui n'assure pas directement ou indirectement le service de restauration et la garde des enfants.

☐ à l'inscription d'un frère ou d'une sœur dans un établissement scolaire de la même Commune.

☐ à des raisons médicales.

⇒ La Commune ne participera plus aux charges de fonctionnement des élèves inscrits en classe de maternelle.

La présente délibération annule et remplace la décision du 31 Mai 2011 ayant pour objet la participation aux charges de fonctionnement des écoles privées de Fougères à compter de la rentrée 2011-2012.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AMÉNAGEMENT

DÉVELOPPEMENT AMÉNAGEMENT

ÉCONOMIQUE

Depuis le début de notre mandat, nous avons souhaité dynamiser le développement de la commune.

Ainsi lorsque différents partenaires privés se sont associés sur un projet de zone d'activités sur le territoire de Beaucé, nous avons travaillé de concert pour réfléchir sur ce projet, les aider dans leur démarche et les soutenir.

Le projet d'aménagement sur le secteur de « Beauséjour-Les Veslières » est en parfaite cohérence avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) dont la cartographie établie en

2003 et réactualisée en 2010 prévoyait une zone d'activité sur ce site.

Dans un souci d'aménagement du territoire, et d'un ré-équilibre des zones d'activités existantes en périphérie de Fougères, ce projet revêt toute son importance. Gageons que tous les décideurs locaux auront la même analyse ?... (à suivre).

En conséquence au niveau communal, il a été décidé d'entreprendre une révision simplifiée du P.L.U. nécessaire pour ajuster la marge de recul de la RN 12 dans le cadre de la Loi dite Barnier, et pour changer l'affectation de la zone 2AU en 1AU à vocation d'activité.

L'enquête publique se déroulera du 09/01/2012 au 04/02/2012.





TARIFS CANTINE ET DE GARDERIE SCOLAIRE .

Après avoir pris connaissance du bilan de fonctionnement de la cantine et de la garderie scolaire pour l'année 2010, établi d'après le Compte Administratif 2010, le Conseil Municipal a décidé

* d'augmenter de 2% les prix des repas servis à la cantine scolaire :

enfant de maternelle (commune)	3€09
enfant de maternelle (commune extérieure)	3€99
enfant de classe élémentaire	3€63
enseignant	6€64

* de maintenir les tarifs de la garderie scolaire municipale :

0,85€ de l'heure pendant les horaires normaux de la garderie, de 7H15 à 8H15 et de 16H45 à 18H30 ,
et 5 € l'heure en dehors de ces horaires.

REPARTITION DES CHARGES SCOLAIRES DE L'ECOLE PUBLIQUE .

Le coût de fonctionnement de l'école publique par élève, calculé d'après le nombre d'élèves inscrits et présents au premier jour de la rentrée scolaire 2011-2012, à partir des résultats du Compte Administratif 2010, et prenant en compte les dépenses de fonctionnement liées aux personnels, aux bâtiments ainsi qu'aux activités scolaires,

nous donnent les montants suivants :

- par élève de maternelle 1109.57 €
- par élève d'élémentaire 305.14 €

Pour information, le coût moyen départemental 2010 par élève était de 1031€ en maternelle, et de 341 € en élémentaire. Sur ces bases les participations des communes extérieures sont déterminées, déduction faite d'un abattement de 20%.

BILAN ET BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE .

Le bilan de l'année écoulée fait apparaître un léger déficit de 88€, prenant en compte l'aide de 4 950 € attribuée par la Commune et l'apport de 2 500 € versé par le CLPE.

En fonction du Budget Prévisionnel présenté par Mr. Le Directeur à la Commission Scolaire,

le Conseil Municipal :

* accorde une subvention de fonctionnement de 4 950 €

* accorde une participation de 47 € pour chacun des 197 élèves inscrits, afin de procéder à l'achat des fournitures scolaires qui seront directement payées par la Mairie selon les justificatifs.

TRAVAUX

Dans un précédent bulletin, nous vous avons présenté les aménagements de l'école publique.

Les travaux sont en bonne voie.

Avec le coordinateur de sécurité, et en liaison avec le directeur de l'école, tout a été mis en œuvre pour assurer la sécurité du chantier, et diminuer au mieux la gêne occasionnée par les travaux.

Le vieux préfabriqué a été démonté l'été dernier.

La classe « Coignaud » a été repositionnée sur une nouvelle chape béton, supprimant ainsi l'ancienne rampe d'accès peu sécurisante. Cette nouvelle disposition agrandie la cour.

L'avancée actuelle des travaux nous laisse à penser à un achèvement fin du premier trimestre 2012.



INFORMATIONS PRATIQUES

TARIFS DE L'EAU EN 2011

SYNDICAT DE LA CHAPELLE-JANSON

	Collectivité	Exploitant	Redevances ou Taxes
Abonnement	38,500 €	37,940 €	
Prix du m3	0,557 €	1,436 €	
Fond SMG			0,140 €
Redevance Pollution			0,310 €
TVA	27,02%	53,92%	0,169 €
Prix m3 TTC			3,25 €

SYNDICAT DU CHESNE

	Collectivité	Exploitant	Redevances ou Taxes
Abonnement	42,440 €	28,700 €	
Prix du m3	0,531 €	1,287 €	
Fond SMG			0,1400 €
Redevance Pollution			0,3100 €
Redevance Prélèvement			0,0061 €
TVA	29,24%	50,47%	0,1577 €
Prix m3 TTC			3,02 €

TARIF ASSAINISSEMENT 2011

	Collectivité	Exploitant	Redevances ou Taxes
Abonnement	10,251 €	24,980 €	
Prix du m3	0,754 €	0,858 €	
Redevance Modernisation Réseaux			0,190 €
TVA	37,97%	48,22%	0,115 €
Prix m3 TTC			2,21 €

Des Eaux Parasites pénètrent dans le réseau Assainissement. Il s'agit essentiellement d'eaux pluviales; la conformité des branchements est donc à vérifier et sera contrôlée systématiquement lors de la vente ou de la mutation des biens immobiliers avec obligation de mise aux normes

SMICTOM

Le SMICTOM couvre un territoire de 51 communes pour une population de 74006 hab. Au cours de l'année 2010, 38928 tonnes soit 530 kg/hab (557 en 2009) de déchets ménagers et assimilés ont été collectées. La quantité globale en baisse de 4,8% pour l'année 2010 diminution due à la baisse des tonnages collectés en déchetterie et en ordures ménagères (-8% de déchets en déchetteries; -3% d'OM) et cela depuis 7 ans.

- 14 894 tonnes de déchets ménagers collectés dans les bacs marron, soit 201 Kg /hab contre 209kg/hab en 2009.
- 3294 tonnes d'emballages sacs jaunes (3247 en 2009) ; 2845 T d'emballages en verre ont été collectées (2898 en 2009) soit un total de matériaux valorisés de 83 Kg / hab Le taux de refus au centre de tri est de l'ordre de 12,5% (11% en 2009) ; le refus est principalement dû aux emballages souillés et films plastiques.

Evolution de la collecte des déchets ménagers résiduels



- 17 439 tonnes, soit 235 Kg / hab de déchets collectés en déchetteries (255 kg/hab en 2009) pour un flux de 224 391 pers soit un ratio de 3,03 visites par hab. Sur le site de la déchetterie de Javené; une recyclerie est mise en place, les déchets déviés de la déchetterie vers la recyclerie représente 123 tonnes, plus de 105 tonnes sont valorisés, déchets qui sont testés, remis en état pour ensuite être envoyés vers le magasin d'EMMAÛS.

Une forte progression de la demande de composteurs est constatée depuis octobre 2010 date du début de l'action des ambassadeurs de tri, 2692 composteurs individuels ont été mis en place sur l'ensemble du territoire du SMICTOM. Des composteurs au pied d'immeuble ont été mis en place à St Brice en Cogless, un collectif aux jardins familiaux de Beaucé.

INFORMATIONS PRATIQUES

NOUVEAU SERVICE

Nous vous informons que Mme FRANCOISE LEROY, INFIRMIÈRE D.E. a récemment ouvert sur la Commune son cabinet de soins au 21 allée des Hortensias. Tél : 02 23 51 61 12 .

RECENSEMENT

Le recensement de la population se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012, avec une période de repérage sur le terrain entre le 6 et le 9 janvier.

A cet effet, deux agents recenseurs ont été recrutés. Il s'agit de Marion LAGRÉE et d'Aurélien HASLÉ.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir leur réserver votre meilleur accueil.



MODIFICATION N°2 et RÉVISION N°1 du PLU

Le projet relatif à la modification n°2 et à la révision n°1 du PLU est exposé dans le secrétariat de la Mairie depuis le 12 décembre 2011, et restera à la disposition du public jusqu'au 8 janvier 2012.

TICKETS TAXIS

A compter du 1er Janvier 2012, les tarifs des tickets taxis seront les suivants :

- 4,10 € l'unité pour les 50 premiers tickets.
- 8,20 € l'unité pour les 25 tickets suivants.

Vos commandes sont à déposer au secrétariat de la Mairie.

ENTRETIEN DES ABORDS DE VOIES DE CIRCULATION

Pour ne pas entraver la circulation (voiture, deux-roues et piétons), et ne pas masquer la signalitique, nous vous rappelons qu'il appartient aux riverains de veiller au bon entretien de la végétation .

ÉLECTIONS 2012

Présidentielles :	premier tour :	dimanche 22 Avril 2012
	deuxième tour :	dimanche 06 Mai 2012
Législatives :	premier tour :	dimanche 10 juin 2012
	deuxième tour :	dimanche 17 juin 2012

INTERNET :

N'oubliez pas le site internet de la commune « **beauce.fr** »

Vous y trouverez toutes les informations sur votre commune : agenda, actualités, informations municipales dont l'intégralité des comptes rendus du Conseil Municipal.

Depuis sa création, nous avons en moyenne plus de 200 visiteurs par mois.

DÉFIBRILLATEUR

Un défibrillateur entièrement automatique (type DEA) de marque Defibtech a été mis en place.

Pour l'instant il est installé à l'intérieur de la salle de sports dans un boîtier mural fourni par le fabricant, avec une signalétique adaptée.

Cette disposition permet aux utilisateurs de la salle de sports, des terrains de foot (dirigeants munis de clé d'accès) et de la salle des fêtes un accès relativement facile en cas d'urgence.

Certes un accès libre en extérieur aurait été préférable, mais il existe malheureusement encore trop de risque de vol ou de dégradation sur ce type de matériel.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- **Doriann PIEL**, Né le 27 Juin 2011 à FOUGERES
- **Anjali MORIN** Née le 26 Août 2011 à FOUGERES
- **Léna ROUSSEAU** Née le 23 Août 2011 à FOUGERES
- **Pierre RAMEL** Né le 20 Septembre 2011 à FOUGERES
- **Ambre COUASNON** Née le 29 Octobre 2011 à FOUGERES
- **Djénéva LE PREVOST** Née le 11 Novembre 2011 à FOUGERES

DÉCÈS

- **Jean LANGLAIS** Décédé le 25 juin 2011 à BEAUCE
- **Marie-Rose ORY Veuve CHEVALLIER** Décédée le 11 Juillet 2011 à FOUGERES

PERMIS DE CONSTRUIRE

NOMS-PRENOMS	LIEU DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
Mr et Mme FONTAINE Jean-Pierre 12 Rue de la Fumerais BEAUCE	Lot de Villeneuve	Maison Habitation
Mr MORICE François Melle COLLERAIS Maëlle 9 Bis Rue Hippolyte Réhault FOUGERES	Lot de Villeneuve	Maison Habitation
Mr LANGLOIS Maurice 12 Rue du Soleil Levant BEAUCE	12 Rue du Soleil Levant	Véranda
Mr ROUSSEAU Alain « La Templerie » La CHAPELLE JANSON	4 Les Gautrais	Hangar
Mr BALLUAIS Jean-Philippe 9 Allée des Acacias BEAUCE	9 Allée des Acacias	Création d'une terrasse + Transformation fenêtre en baie vitrée
Mr LANGLOIS Maurice 12 Rue du Soleil Levant BEAUCE	12 Rue du Soleil Levant	Création d'un garage
Mr Mme LECALVEZ/MICHAUDET 10 Rue Gustave Flaubert FOUGERES	Lot de Villeneuve	Maison Habitation

DÉCLARATION DE TRAVAUX

NOMS-PRENOMS	LIEU DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
Mme RICHER Yvette	49 Rue de Bretagne	Isolation-Remplacement Fenêtre-Toiture-Garage
Mme GILET Véronique	13 Allée du Muguet	Abri de jardin
Mr BARTHELEMY Jean-Jacques	17 Allée des Hortensias	Ravalement Habitation
Melle BEAUGENDRE Clarisse	21 Résidence du Chemin Chasles	Pose de Claustas
Mr ROUSSEAU Pascal	13 Rue du Soleil Levant	Abri de jardin
Mr BEAUCE Jean	1 Rue du Soleil Levant	Pose de Claustas
Comité de gestion du Plan d'eau Etang Les Vertes Rives	Etang Les Vertes Rives	2 Abris de jardin
PITHOIS Jean-Michel	8 Allée du Pré Marais	Abri de jardin
GOUPIL Gustave	14 Chemin de Genais	Mur de soutien

VIE COMMUNALE



Commémoration du 11 Novembre



TÉLÉTHON 2011

A l'image de 2010, une forte mobilisation sur notre commune.

À l'initiative du CLPE les enfants de l'école furent invités à exposer leurs dessins ; tout d'abord dans la salle d'animation durant le W.E. puis dans le réfectoire .

Sous l'égide du Conseil Municipal des Jeunes , en collaboration avec Beaucé Animation , plus de 1100 croissants préparés par notre boulanger Laurent Machard ont été vendus au petit matin.

Dans l'après- midi des musiciens de l'AFAP ont raccompagné nos amis randonneurs pour un retour dans la salle d'animation, où un vin chaud était offert par la Municipalité.

Tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette journée sont fortement remerciés .

Grâce à votre générosité , un montant de plus de 1 100 euros a été reversé au profit du Téléthon.

PLAN D'EAU

En vous promenant autour du plan d'eau des Vertes Rives, vous remarquerez un nouvel aménagement pour agrémenter les lieux, et répondant aux besoins des pêcheurs.

L'engagement de bénévoles du comité de pêche, en partenariat avec la commune qui a fourni les matériaux, a permis la réalisation de ces nouveaux abris en bois .



Concours de Pétanque

REPAS des CLASSES 1

Remerciements à l'équipe de bénévoles pour l'organisation de cette journée

Ré-affectation des locaux MAIRIE/MAISON des ASSOCIATIONS

Un programme d'entretien des bâtiments communaux se met en place dès 2009.

Les huisseries extérieures de la Mairie, défectueuses et source de déperdition de chaleur sont tout d'abord changées en 2010. D'autres travaux sont programmés pour rénover et re-structurer le secrétariat.

Entre temps, le projet de créer une bibliothèque communautaire, à notre demande, dans l'ancien logement de fonction de l'école est retenu par Fougères Communauté.

A court terme cela libérera donc la totalité du premier étage de la Maison des Associations.

Une nouvelle réflexion s'engage sur l'occupation de ces 2 bâtiments afin d'optimiser leur usage, d'où les constats suivants :

Au niveau de la Maison des Associations

Le RDC est en moyenne occupé une vingtaine d'heures par mois.



En effet depuis sa rénovation de 1988 cet équipement est progressivement déserté suite à la création de locaux spécifiques ou le transfert d'activité dans la salle d'animation plus spacieuse.

Le bâtiment n'est plus mis en valeur et les aménagements intérieurs datent de plus de 20 ans.

Il devenait nécessaire de faire des travaux pour lutter contre de fortes infiltrations d'humidité.

Au niveau de la Mairie

Force est de constater le manque de fonctionnalité :

- * une surface au sol inextensible pour nos services administratifs sur 21 m²,
- * des dossiers administratifs répartis dans des armoires disposées dans les différentes pièces sur 2 niveaux,
- * des archives éparpillées dans 3 lieux différents, (grenier du logement de fonction de l'école, local technique et mairie),
- * aucune confidentialité possible pour l'accueil du public au RDC,
- * le bureau du Maire peu pratique pour accueillir ses administrés,
- * une surface limitée pour les cérémonies 47m² plus les 21m² du secrétariat encombré de son mobilier.

Partant de ces constats, il nous a semblé plus judicieux de déplacer les services administratifs de la Mairie au RDC de la maison des associations, plutôt que d'entreprendre les travaux au niveau de l'ancien secrétariat.

Réalisation des Travaux

L'essentiel des travaux est réalisé en interne par notre personnel technique, Christian MICHEL et Louis RODDE.

De part leur compétence professionnelle, des membres de la commission des bâtiments ont également aidé.

Pour d'autres travaux intérieurs des entreprises interviennent :

Huisseries et portes Techni Logis, Maçonnerie Groussard, Plomberie Paris, Carrelage Belloir, Placo Duclos, Electricité Pépin, Peinture Brévault, Menuiserie Carré, Stores Pinto.

Budget :

Les coûts sont maîtrisés au maximum, avec un montant global des travaux restant inférieur au prévisionnel soit :

Local archive : 14 684.94 € pour 15 498.80 €

Locaux Mairie : 54 093.02 € pour 59 155.50 €

Subvention Etat : 18 818,79 €

Subvention Fougères Communauté : 4 176,00 €

AMÉNAGEMENT

Après travaux :

Nous disposons aujourd'hui d'un bâtiment ré-aménagé et remis en valeur.

Le RDC correspond aux SERVICES ADMINISTRATIFS de la MAIRIE de BEAUCE.

Autrefois Presbytère, ce bâtiment d'architecture classique en schiste et granit reprend une place prépondérante pour marquer le centre bourg de la Commune, autour de l'église rénovée et d'une Place ré-aménagée au début des années 2000.

L'entrée des services administratifs de la Mairie s'effectue au Sud, distinctement de l'entrée Nord, réservée pour l'accès aux étages :

au premier le POINT LECTURE

au second, les salles pour les associations.

Un hall d'attente invite les personnes à patienter si besoin avant de pénétrer dans le secrétariat qui a été aménagé comme suit :

une banque d'accueil secrétariat avec bureau pour notre agent administratif Catherine LAGREE,



un bureau isolé pour notre secrétaire général Jean-Paul SEGOUIN.

Les archives sont regroupées au bout du bâtiment à l'Ouest dans l'ancien hangar inoccupé.

Le bureau du Maire se situe de l'autre côté de l'entrée, beaucoup plus vaste pour recevoir administrés, élus, administratifs

Cette rénovation permet la remise en valeur de la monumentale cheminée en granit, qui était autrefois dans la cuisine du Presbytère.

Le premier étage du bâtiment, tel qu'il est, servira après réalisation de la bibliothèque communautaire de salle pour les commissions et réunions avec les personnes extérieures.

Le dernier étage sera toujours réservé aux associations en fonction de leurs besoins. Les toilettes ont totalement été ré-aménagées.

LA SALLE DE LA MAIRIE

Elle conserve sa dénomination et sa vocation officielle, puisqu'il est nécessaire d'avoir une grande salle, qui servira toujours pour les mariages, cérémonies, bureau de vote et les réunions de Conseil Municipal .

Sans interférer sur ce fonctionnement, il est prévu de laisser l'accès aux différentes salles des deux niveaux pour les besoins des associations selon un règlement intérieur .



« LE PORTRAIT »



L'ANCIEN PRESBYTERE DE LA COMMUNE

Le bâtiment situé derrière l'église, ré-affecté dernièrement suite aux aménagements décrits précédemment était autrefois le Presbytère de la Paroisse de Beaucé.

Si nous retraçons facilement l'histoire de la Paroisse, qui remonte au XI^e siècle sous le nom de BELCEACUM, c'est plus délicat pour ce bâtiment qui d'après son style daterait de la fin du XVII^e siècle.

Cette construction, en harmonie avec le style de l'église, aurait commencée dans les années 1680-90 soit après la grande rénovation de l'église (1621, 1627).

Parmi les premiers Pasteurs connus de la paroisse, on trouve : MM. RAGINALD au XI^es ; 1566 DELAUNAY ; 1616 Vincent LE MARCHAND ; 1679 Michel LE PANNETIER ; 1705 LE NACZON ; 1719 GUYODO ; MALHERE ; 1730 GUERANDAL ; 1744 Jean BLANCHARD ; 1758 Charles GIBET ; 1781 Pierre PICARD ; de 1832 à 1870 l'abbé BEAUCE, 1880 l'abbé GOURDIN ; 1909 l'abbé ROBINAULT ; de 1924 à 1945 l'abbé LEMONNIER ; l'abbé VEZIE ; et de 1962 à 1981 l'abbé BEREL.



Dans un texte de 1790, le recteur PICARD déclare qu'il est « le seul décimateur de la paroisse et qu'il jouit d'un presbytère avec jardin, parterre et pré, estimés à 18 livres de revenu. »



Nombre de ces prêtres ont vécu dans cette demeure.

Jusqu'à la rénovation de l'église de 1970, le bâtiment fait partie de cet ensemble classique des bourgs ruraux : église, cimetière et presbytère.

Désaffecté depuis de nombreuses années, en 1986 la Municipalité s'interroge sur le devenir de ce bâtiment : vente, rénovation ou démolition et construction neuve...

Il est décidé d'entreprendre une rénovation pendant l'année 1988, transformant le Presbytère en Maison des Associations, avec une surface utilisable de près de 300 m² sur 3 niveaux.

Le montant de l'opération était de l'ordre de 800 000F subventionné à hauteur de 35%.

La ré-affectation de ce bâtiment et les travaux entrepris cette année redonnent une place prépondérante à cette typique demeure dans le bourg de Beaucé.

(crédit photographique Mme P. Bohuon)



VIE ASSOCIATIVE

BEAUCE ANIMATION SECTION ART FLORAL

Sous la houlette de Corinne et Gaëlle, c'est avec beaucoup de plaisir que 14 personnes se retrouvent tous les mois salle de la mairie de Beaucé pour confectionner de magnifiques bouquets.

Vous pouvez nous rejoindre en contactant :

Agnès Fouquet 02.99.94.23.20

ou Jocelyne GRASSIN 02.99.94.43.87



LE C.L.P.E vous souhaite une bonne année 2012 !

Qu'est-ce que le C.L.P.E ? (Conseil Laïc des Parents d'élèves de l'école publique de Beaucé)

Le C.L.P.E est une association de parents d'élèves qui organise différentes manifestations tout au long de l'année afin de récolter des fonds au profit de l'école et de permettre le financement des projets scolaires (sorties, achats de matériels, ...). Le C.L.P.E a aussi pour but de proposer des moments conviviaux à l'école (Noël des enfants, ...).

Les grands rendez-vous de l'année 2012 :

Repas familial

Tombola : **Samedi 24 mars 2012**



7ème marché de Noël :

Dimanche 25 novembre 2012



La kermesse de fin d'année :

Dimanche 24 juin 2012



Les goûters gourmands : *chaque vendredi avant les vacances scolaires*

MERCI A TOUS LES BENEVOLES QUI RENDENT POSSIBLE CES PROJETS !

L'Accueil de Loisirs de Luitré est ouvert les mercredis et les vacances scolaires

L'Accueil de Loisirs, c'est :

- Construire ses vacances ou ses mercredis en choisissant ses activités selon ses envies et ses besoins.
- Découvrir de nouveaux copains, de nouveaux jeux, de nouveaux lieux.
- Le plaisir de vivre en toute tranquillité.
- Partager des expériences originales et enrichissantes.
- Prendre le temps de grandir à son rythme en toute sécurité avec les autres.

Nous désirons proposer un temps de loisirs adaptés aux besoins individuels de chaque enfant en participant à l'épanouissement individuel de chacun.

Pour qui ?

Les enfants âgés de 3ans (dès scolarisation) à 14 ans

Où ?

Les enfants sont accueillis à l'accueil de Loisirs de Luitré.

Quand ?

Du lundi au vendredi durant les vacances scolaires et tous les mercredis hors vacances.

Le centre est fermé les jours fériés.

Horaires : de 7h00 à 18h30.

Accueil de 7h00 à 9h15, de 12h00 à 14h00

Et de 17h15 à 18h30

Comment ?

à la journée avec ou sans le déjeuner

à la demi-journée avec ou sans le déjeuner

Tarifs :

Paiement à la réservation

selon le quotient familial et la commune de provenance.

20,78€ de cotisation pour la carte adhérent Familles Rurales (obligatoire)

Qui contacter :

Marie Alzi

7, rue du Vendelais 35133 LUITRE

02 99 97 98 56 (répondeur-fax)

cl.luitre@hotmail.fr

Permanences :

Mardi 16h00-19h00

Mercredi toute la journée

Vendredi 8h00-11h00



QUELQUES TEMPS FORTS

Sortie piscine, veillée, nuit découverte, soirée parents-enfants, multimédia, rallye dans la commune,...

Et l'été : sortie au Saut Roland, mini-séjours, ...

TENNIS CLUB BEAUCE LUITRE

Un nouveau club de tennis a vu le jour avec la fusion du Tennis club de Beaucé et le Tennis club de Luitré, celui-ci se nomme « le Tennis Club Beaucé Luitré ».

Cette fusion a pour but de pérenniser la pratique du tennis dans ces deux communes, et le maintien des équipes masculines et féminines à leur niveau de compétence.

Un nouveau bureau a donc vu le jour

- Président : Sylvain Chevallier de Luitré
- Vice Président : Raynald Montenbault de Beaucé
- Trésorier : Hubert Paris de Beaucé
- Vice Trésorier : olivier Guillaume de Luitré
- Secrétaire : Carole Chevallier-Renard de Luitré
- Membres : Monique Dartais, Gerard Pouriel, Benoit Seguin et Ludovic Josse.

Cinquante deux licenciés composent le club, pouvant bénéficier de 3 salles

Beaucé, Luitré et Dompierre. Avec de larges créneaux horaires.

Chez les femmes il y a une équipe en Division 2 et chez les hommes il y a deux équipes masculines en Division 2 et une équipe en Division 3.

Deux équipes de 10 /12 ans ont été inscrites au petit championnat organisé par le conseil sportif départemental.

Toutes les personnes intéressées pour la pratique du tennis peuvent contacter Sylvain Chevallier au 06 71 15 84 38 ou sylvain.s.chevallier@wanadoo.fr

FC SUD FOUGERAIS

Après une inter saison mouvementée, les 170 licenciés du FCSF sont repartis pour une nouvelle saison avec un changement d'organisation puisque Denis POTIER a pris en charge le domaine sportif et un nouvel organigramme a été établi.

Pour la saison 2011-2012, le club compte 8 équipes.

Les autres licenciés pratiquent dans les équipes U13-U15-U17 et U19 du Groupement du Bocage Fougerais (voir par ailleurs)

Les entrainements Seniors sont dirigés par Philippe MARIN, Sébastien BAHU et Franck CHEMINANT et les entrainements des jeunes sont assurés par Florent BOYERE assistés de jeunes du club : Cyril GUILLAUME, Simon FOUQUET et Kevin GAUTIER ;

En ce qui concerne les résultats, les seniors font un début de saison correct et chaque jeune pratique à son niveau et peut ainsi progresser à son rythme dans le sport qu'il affectionne.

Dates à retenir :

- Samedi 28 février 2012 : Concert avec différents groupes dont Le Grand Fatras à la salle des sports de Luitré
- Jeudi 17 mai : Tournoi Seniors au stade municipal de Luitré

Pour tout renseignements ou informations diverses, vous pouvez contacter Jean Charles LEBLANC (06 77 74 34 50) ou consulter le site internet du club www.fcsudfougerais.club.sportsregions.fr

G. J. B. F.

La saison 2011/2012 du Groupement des Jeunes du Bocage Fougerais a bien débuté. 185 jeunes (augmentation des effectifs surtout en U17) des U13 aux U19 pratiquent leur sport favori cette saison dans les 13 équipes encadrées par plus de 40 bénévoles. Karine Huart est devenue la nouvelle trésorière du club en remplaçant Sophie Houdusse. Denis Potier a pris un peu de recul et donc seul Denis Chopin préside cette association en relation étroite avec les 3 vice présidents (Jean Marc Barrier, Pascal Chevreul et Franck Taburet). Auparavant 5 clubs adhéraient au Bocage. Maintenant il n'y en a plus que 4 puisque l'Entente Laiglelet Le Loroux et l'US Chapelle Fleurigné ont fusionné.

Les résultats de ce début de saison sont conformes aux prévisions. 2 équipes évoluent en Ligue, 8 en District et 3 en secteurs. Tous les licenciés y trouvent leur bonheur car évoluent à leur niveau. Des stages par catégorie, des tournois et diverses animations auront lieu pendant la saison.

PS : Galette des rois/Tournoi Futsal le 6 Janvier à Luitré

Stage U11/U13 pendant les vacances de Pâques.

Tournoi U11/U13 le 5 Mai à Javené.

Tournoi U15/U17 le 23 Juin à La Chapelle Janson.

CALENDRIER

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS PREVUES EN 2012

05 Janvier 2012 :	Repas du Club du Muguet :salle d'animation
07 Janvier 2012 :	Voeux du Maire : salle de sports à 10H30
12 Janvier 2012 :	Galette des Rois des U.N.C.-A.F.N. salle d'animation
02 Février 2012 :	Après-midi détente du Club du Muguet
4/5 Février 2012 :	Bourse aux oiseaux organisée par l'Amicale des Volières Fougeraises :salle de sports
25 Février 2012:	Choucroute AFN/UNC
1er Mars 2012 :	Après-midi détente du Club du Muguet
31 Mars 2012:	FEST-NOZ organisé par O'KAZOO
05 Avril 2012 :	Repas du Club du Muguet : salle d'animation
27 Avril 2012 :	Concours de belote Club du Muguet :salle des sports
03 Mai 2012 :	Après-midi détente du Club du Muguet
08 Mai 2012 :	Commémoration par la section U.N.C.-A.F.N.de Beaucé avec vin d'honneur offert par la Mairie.
12 Mai 2012 :	Loto organisé dans la salle de sports par le FCSF.
13 Mai 2012:	Vide grenier autour du plan d'eau BEAUCE-ANIMATION
07 Juin 2012 :	Après-midi détente du Club du Muguet
.. Juin 2012 :	Kermesse du G.J.B.F. : tournois, jeux et barbecue
22 juin 2012 :	Fête de la musique organisée par le C.M.J et Beaucé Animation
24 Juin 2012 :	Fête de fin d'année et kermesse de l'école C.L.P.E.
05 Juillet 2012 :	Après-midi détente du Club du Muguet
06 Septembre 2012 :	Après-midi détente du Club du Muguet
04 Octobre 2012 :	Repas du Club du Muguet : salle d'animation
18 Octobre 2012:	Soirée Club du Muguet :Salle d'animation
08 Novembre 2012 :	Après-midi détente du Club du Muguet
11 Novembre 2012 :	Commémoration par la section AFN/UNC avec un Vin d'honneur offert par la Mairie
25 Nov. 2012 :	Marché de Noël organisé par le CLPE
13 Décembre 2012 :	Après-midi détente du Club du Muguet



NICOLAS FARARD
STUDIO FIDELITY OF ART

Classes 2011-2012 - Brétuice

Ont participé à la rédaction de ce bulletin :
Jean-Louis LAGREE, Maire ; Stéphane IDLAS, Chantal CHEFTEL, Jean-Jacques BARTHELEMY, Cédric BOURACHAUD,
Philippe LEBASTARD, Marie-Hélène PUYFAGES, Catherine LAGREE, Jean-Paul SEGOUIN.

Dépôt Légal N° 601

Tirage effectué par numérique impression garlan - FOUGERES - 02 99 99 53 06